CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

avril 2021 - mars 2022

LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

PRÉSENTATION

Le Centre d'écologie urbaine est une asbl qui vise à augmenter la résilience de Bruxelles en dynamisant les innovations sociales qui s'y déploient. Elle fonctionne comme une organisation-pont en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs pour activer de nombreux projets transformatifs à Bruxelles. Notre expertise est à trouver dans les questions portant sur la valorisation des matières organiques, les sols, les arbres urbains, l'adaptation des territoires au changement climatique et les inégalités environnementales. De manière plus générale, on travaille sur la transition de systèmes (complexes). Nous développons trois grands types d'activités : 1) des projets d'écologie urbaine ; 2) des études et recherches et ; 3) de l'éducation populaire.

www.urban-ecology.be

NOTRE VISION

Nous considérons que le monde se trouve dans l'**Anthropocène**. Dans ce contexte, améliorer la résilience de la ville de manière transdisciplinaire nous semble indispensable pour se préparer aux risques de ruptures systémiques qui émergent, tout en améliorant le cadre de vie urbain. Le Centre d'écologie urbaine étant la somme des différentes personnes qui le composent, nous cultivons nos visions plurielles de l'écologie urbaine.

Nous sommes convaincu·es que l'écologie urbaine a un rôle à jouer dans cette résilience en ce qu'elle mobilise des problématiques environnementales de type naturaliste mais aussi politique. Nous cherchons à impulser les innovations sociales et à briser les barrières auxquelles ces innovations se confrontent. Au travers de nos activités, nous visons une amélioration de la justice environnementale de Bruxelles.

EXERCICE 2021-2022

L'année 2021 a été marquée par deux engagements au Centre d'écologie urbaine : Adélaïde Ragot et Nina Vankerckhove.

Adélaïde Ragot est architecte et urbaniste (ENSAP Bordeaux et Faculté d'architecture La Cambre Horta de l'ULB) spécialisée dans les systèmes urbains en transition et passionnée par les questions de métabolisme urbain . Au sein du Centre d'Ecologie Urbaine elle travaille sur des projets de recherche-action variés dans les champs de l'écologie urbaine et de l'économie circulaire avec une spécialisation sur les biodéchets et met également à profit son expérience d'architecte pour développer des outils graphiques d'analyse et de communication innovants.

Nina Vankerckhove est biologiste spécialisée en écologie et gestion de l'environnement (Master ULB-IGEAT) et animatrice nature (Jeunes & Nature asbl). Elle est passionnée par la botanique, les interactions plantes-sol et la génétique des populations. Elle s'investit au Centre d'écologie urbaine dans des projets concrets sur la protection et l'amélioration des sols bruxellois, la gestion intégrée des eaux pluviales, l'éducation à l'environnement, les arbres fruitiers et la participation citoyenne.

Le Centre d'écologie urbaine est désormais taillé pour appréhender de très nombreux enjeux d'écologie bruxelloise, depuis les questions naturalistes jusqu'aux questions métaboliques et politiques.

Cette année 2021-22 a été marquée par beaucoup de projets neufs qui sont présentés dans les pages suivantes.

1. PROJETS D'ÉCOLOGIE URBAINE

avril 2021 - mars 2022

MAGRITTE COMESTIBLE

Dates : depuis mai 2019
Financement : CQD Magritte
Montant total : 16 000,00

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons mis en place un programme d'aménagement participatif de différents espaces du quartier en vue d'y planter des arbres fruitiers et d'effectuer une densification végétale. Nous avons établi un diagnostic des espaces de plantation en collaboration avec la commune.

En février 2022, nous avons déjà planté des fruitiers au Square Bla-Bla et au Rond-point du Pannenhuis. La période 2022-2023 sera dédiées à l'organisation d'ateliers de design, plantation et entretien participatifs !

Pour en savoir plus : https://urban-ecology.be/blog/magritte-comestible

SONIAN WOOD COOP

Dates : depuis février 2019
Partenaires/actionnaires : Stichting Osmos, Walden Project, Citizenfund …

Chaque année, une sélection d'arbres est effectuée avec soin en vue de leur abattage et remplacement par de nouveaux sujets pour adapter la forêt de Soignes au changement climatique, augmenter la biodiversité et produire du bois. Jusqu'à présent, la plus grande partie de ce bois était exportée vers l'Asie, produisant une empreinte environnementale négative et quasi aucune valeur locale.

La Sonian Wood Coop s'est constituée pour rompre avec ce modèle et travaille avec des partenaires locaux pour utiliser cette merveilleuse ressource pour des projets architecturaux, de construction, de design et d'art dans une logique de respect des autres fonctions de la forêt.

Le Centre d'écologie urbaine a participé à l'émergence de la Sonian Wood en la soutenant financièrement. Cette année encore, la Sonian Wood Coop prend de l'ampleur, réunissant les trois régions autour de la table pour développer des filières locales. La coopérative a déjà reçu un accueil très remarqué notamment dans la presse. Un point de vente de bois local est toujours ouvert au Circularium de Molenbeek. N'hésitez pas à vous y rendre !

Pour en savoir plus : https://sonianwoodcoop.be/

PÉPINIÈRE CITOYENNE

Dates : depuis novembre 2017
Financement : Bruxelles Environnement (Good Food), SENSE Foundation Brussels, Fondation Mycélium, administration communale d'Uccle, administration communale de Ganshoren, Ladies Circle Brussels, Julie Vanhoenacker
Montant total depuis 2017 : 186 252,00

Pépinière citoyenne est un projet participatif porvisant à remettre le fruitier sur la place publique et à créer des espaces de formation à la gestion d'arbres et arbustes fruitiers.
En 2021, le Centre d'écologie urbaine rejoint la co-construction de la stratégie Good Food 2.0 autour de l'arbre fruitier et développe des partenariats avec Velt vzw et l'asbl Tournesol-Zonnebloem, notamment pour dessiner une formation en fruiticulture urbaine. En juin 2021, les enfants de première année primaire de l'école du Verrewinkel à Uccle ont planté des fraisiers et des framboisiers de la pépinière dans leur école avec l'aide de bénévoles de la pépinière.

A l'occasion des deux ans de la pépinière citoyenne d'Uccle, une journée portes ouvertes festive a eu lieu sur place en octobre 2021. C'était l'occasion de présenter le projet, partager un buffet et proposer une visite du site, le tout en présence du conseil communal, des échevin·es, du groupe porteur, des personnes intéressées… Lors de cet événement, le terrain de la pépinière citoyenne d'Uccle s'est vu offrir le label Réseau Nature de Natagora !

Au cours de l'automne-hiver 2021-2022 de nombreuses plantations dans l'espace public bruxellois ont eu lieu :

- Les premières plantations de la saison ont été réalisées dans le cadre de la première édition de la Semaine de l'Arbre organisée par la Ville de Bruxelles. Le Centre d'écologie urbaine a alors accompagné des ateliers de plantations de haies fruitières au niveau de l'avenue de Versailles et de l'avenue des croix de guerre à Neder-Over-Heembeek.
- Des fruitiers ont été plantés début décembre au Square Jacques Franck à Saint-Gilles, en collaboration avec les espaces verts communaux, la cellule végétalisation urbaine et un collectif d'habitant·es.
- Un atelier participatif de plantations de fruitiers à l'avant du nouveau centre administratif de la commune d'Uccle (au niveau de la rue de Stalle) a eu lieu en décembre 2021. Le CEU a participé à la conception de l'esquisse d'aménagement conjointement avec le service vert.
- Début janvier 2022, nous avons organisé un atelier de design participatif au niveau du Square Châtelaillon Plage à Ixelles, et réalisé ce plan avec des plantations fruitières.
- À Ixelles également, le CEU a organisé un atelier participatif de plantation mi-janvier 2022 au niveau de la place Georges Brugmann.
- Une plantation participative a été réalisée à Neder-Over-Hembeek en février 2022.
- Une cinquantaine de petits fruits ont été plantés dans le parc Fontainas au mois de mai, 2022 dans le cadre de la Semaine de la Biodiversité, co-organisée avec la Ville de Bruxelles.

Le projet s'agrandit !
Une deuxième pépinière citoyenne a vu le jour à Forest en mars 2022 ! Au total, 128 arbres fruitiers y ont été plantés, dont 110 porte-greffes. Ce nouveau lieu de production et de multiplication de fruitiers se situe au niveau du Square Lainé, sur le site du Jardin Essentiel.

L'administration communale de Ganshoren a donné son accord officiel pour l'implantation d'une pépinière citoyenne au Marais de Ganshoren. La participation autour de ce nouveau site sera lancée au courant de l'été 2022 et la pépinière citoyenne de Ganshoren sera mise en place dans le courant de l'automne 2022.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/pepiniere-citoyenne/

2. ÉTUDES ET RECHERCHES

avril 2021 - mars 2022

ARBRES

Dates : mars 2021 - février 2024
Partenaires : Uccle, Forest, Bruxelles Environnement et Velt asbl
Financement : Innoviris (Co-Create)
Part CEU : 292 162,00
Part CEU sur la période concernée : env. 120.000,0

Dans un contexte d'Anthropocène, de pic pétrolier et de changements climatiques, quel peut être le rôle de l'arbre fruitier en ville ? Quels fruitiers sont adaptés à ce contexte, ainsi qu'aux contraintes des différents milieux urbains ? Comment planter le bon arbre au bon endroit ? Quelle gestion et gouvernance pour des fruitiers urbains ? Comment limiter les mésusages des fruitiers ? Comment valoriser, transformer, distribuer les récoltes de manière solidaire ? Comment améliorer la sécurité alimentaire ?

Le projet ARBRES entend répondre à ces nombreuses questions durant trois ans, au moyen de la recherche-action. Plus spécifiquement, le projet ARBRES vise à **explorer les conditions socio-écologiques d'implantation de l'arbre fruitier comestible à Bruxelles, dans un contexte d'Anthropocène, et à comprendre comment celui-ci peut participer à la résilience du système alimentaire et à une série de services écosystémiques**.

Au cours de sa première année de financement, le consortium ARBRES a travaillé sur les enjeux clés de la recherche (résilience, diversité, sécurité alimentaire, gouvernance...) sur le **positionnement** de chaque partenaire sur ceux-ci et a co-construit de nouvelles **questions de recherche**. Désormais, place à l'action dans les nombreux espaces d'expérimentations bruxellois (Homborch, Zûûn, Cité Forest Vert etc.). En 2024, nous espérons pouvoir présenter des modèles d'expérimentations qui ont fait leurs preuves mais aussi des livrables concrets qui permettront de changer les pratiques en matière de fruiticulture urbaine comestible.

Pour en savoir plus : https://urban-ecology.be/blog/arbres

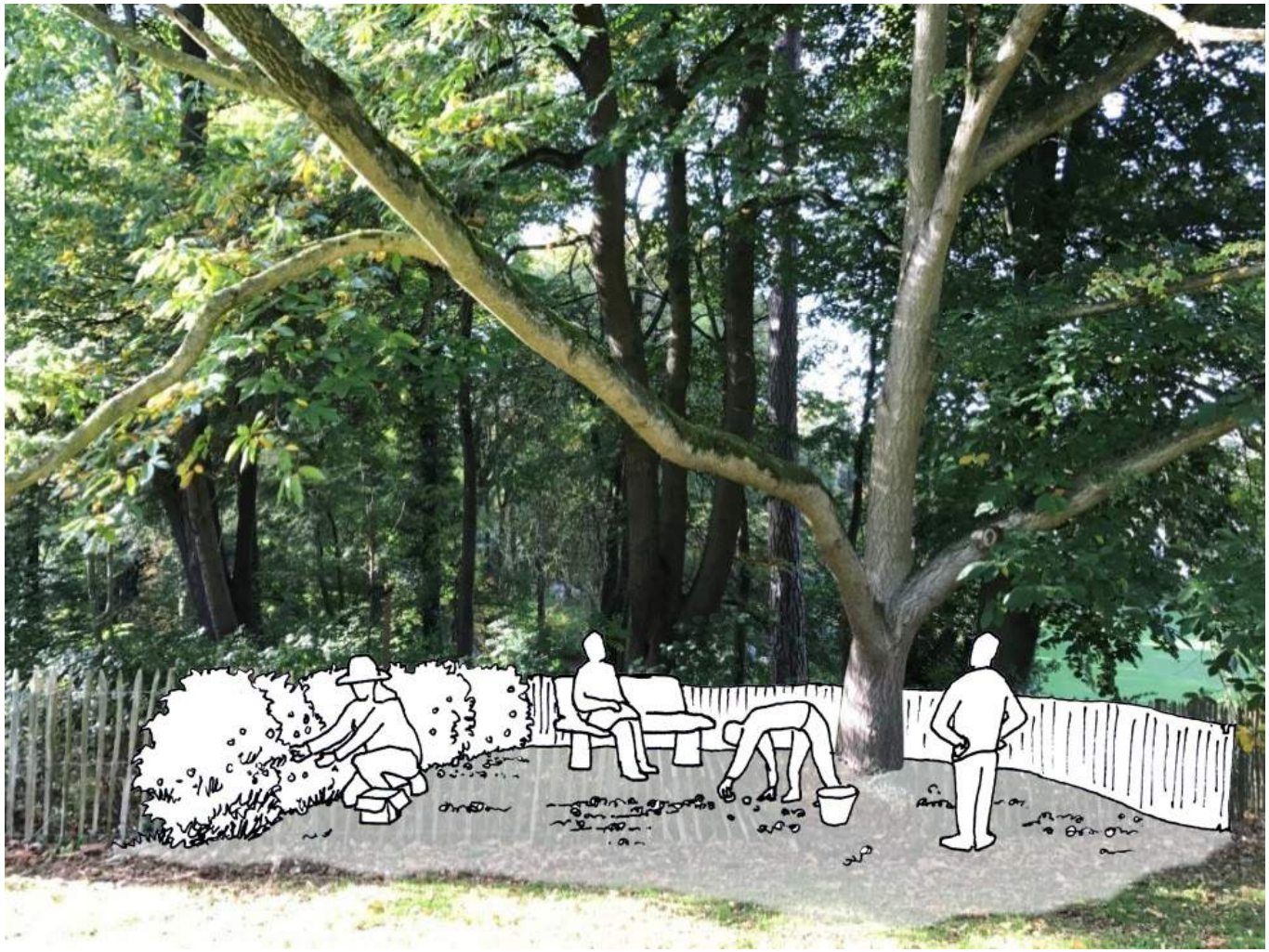

GOOD SOIL

Dates : du 01/12/2020 au 01/09/2021
Partenaires : Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech), ERU asbl, CSD Ingénieurs
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 94 077,00
Part CEU : 28 550,00

Dans un monde de plus en plus urbanisé, un sol vivant et sain est nécessaire pour assurer un cadre de vie de qualité. De plus, le processus de formation du sol est extrêmement lent et se réalise en plusieurs milliers d'années. A notre échelle, le sol doit donc être considéré comme une ressource non renouvelable qu'il est essentiel de conserver.

Good Soil est une stratégie ambitieuse dont l'objectif est de développer une gestion "intégrée" des sols bruxellois en luttant contre l'ensemble des menaces qui pèsent sur ceux-ci et en favorisant le développement des sols vivants. en Région de Bruxelles-Capitale Ce projet tient compte de l'ensemble des services que les sols fournissent, de leur variabilité et de leur complexité, des différents processus de dégradation auxquels ils sont soumis et des aspects socio-économiques corollaires. Le sol fait l'objet de nombreux processus de dégradation, souvent accentués par les activités d'origine anthropique. Les sols bruxellois ne font pas exception et sont soumis à des menaces diverses telles que les contaminations, l'imperméabilisation, les phénomènes d'inondation et d'affouillement, l'érosion, le manque de matière organique, la compaction et la perte de biodiversité. Afin de cibler et d'adapter les actions à mener sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, les services écosystémiques rendus par les sols ont été évalués au cours de cette étude. Toutes les parties prenantes ont été associées à cette nouvelle stratégie par des actions de sensibilisation et des mesures qui les encourageront à préserver et à améliorer la qualité des sols bruxellois.

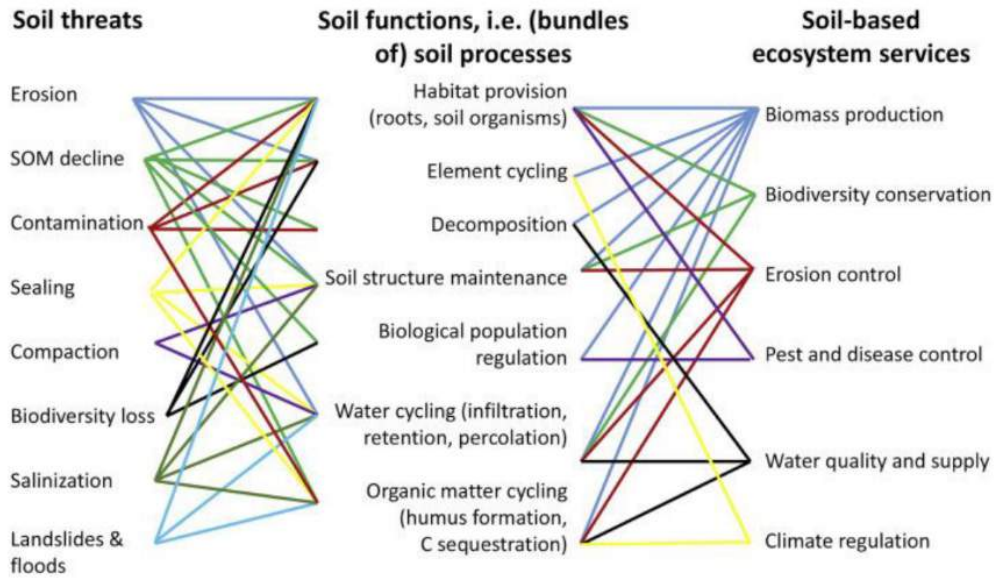

Relations entre menaces, fonctions et services écosystémiques (Bünemann et al., 2018, cités par McBratney et al., 2019)

FACILITATEUR PRO DES BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Dates : 2021-2022, reconductible
Partenaires : Idea Consult, EcoRes, Environnement Eco-Circulaire asbl (EEC).
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total période concernée : 186 560,00
Part CEU : 73 975,00

À Bruxelles, l'immense majorité des déchets organiques alimentaires produits ne sont pas triés. Ils finissent ainsi dans l'incinérateur au lieu d'être orientés vers des filières de valorisation. À partir de mai 2023, une obligation de tri des biodéchets professionnels sera appliquée en RBC afin de les valoriser sur place ou de les faire collecter en vue de leur valorisation (par exemple en biométhanisation). Dans ce cadre, Bruxelles Environnement met en place un service de conseil en gestion des biodéchets pour les acteur/trices professionnel·le·s au sens large qui désirent se préparer à mettre en œuvre, sur le terrain, cette obligation de tri : marchés, HoReCa, commerces, bureaux, soins de santé, producteurs alimentation, ASBL, administrations, communes, CPAS, espaces verts, écoles, etc.

Ce service de « facilitateur Biodéchets des Professionnels » est assuré par un consortium d'acteurs dont le CEU fait partie. Au sein de celui-ci, le CEU se positionne en tant qu'expert sur les techniques de valorisation des biodéchets et sur les missions d'accompagnement/conseil aux acteurs professionnels en préparant des contenus pointus sur la gestions des biodéchets ou en répondant directement au cas par cas à leurs questions via la "helpdesk" et/ou via des accompagnements longs

nécessitant des visites de terrain. Parallèlement le CEU participe aussi aux missions relatives à la formation des professionnel·les sur divers sujets tels que la prévention et le tri des biodéchets, le compostage d'entreprise, etc. et de manière plus ponctuelle à certaines autres missions du marché. Il s'agit là d'une suite logique de l'expertise engrangée lors de l'Opération Phosphore (voir rapports d'activités précédents).

ÉTUDE SUR L'ÉCO-CIRCULARITÉ DES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA VILLE DE BRUXELLES

Dates : du 29/10/2020 au 16/02/2022
Partenaires : Latitude, Osmos, Environnement Eco Circulaire (EEC)
Financement : Ville de Bruxelles
Montant total : 29 980,00
Part CEU : 12 300,00

Cette étude innovante a porté sur sur la circularité des déchets organiques produits par les propriétés communales de la Ville de Bruxelles (écoles, crèches, hôpitaux, bureaux, espaces verts). La Ville de Bruxelles a la charge de l'entretien de nombreux grands espaces verts. Elle est une des seules communes bruxelloises à disposer d'un compost communal de déchets végétaux.

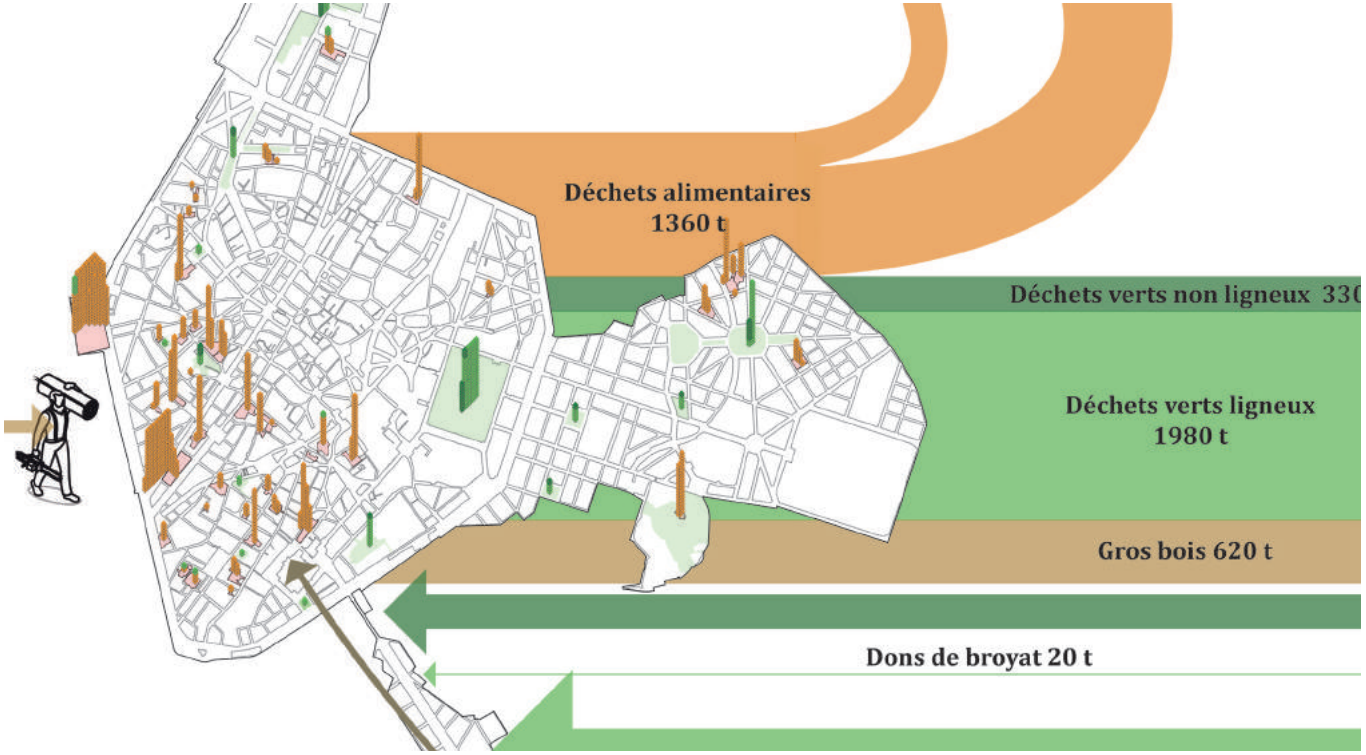

Compte tenu de la nouvelle obligation de tri des biodéchets des professionnels, cette étude a pour objectif d'étudier les possibilités de gérer de manière locale et circulaire les déchets organiques (alimentaires et verts) produits par les principales propriétés communales de la ville de Bruxelles.

L'étude s'est articulée autour de trois objectifs organisés en trois phases :

- établir précisément les quantités de matières organiques de la ville produites par types d'acteurs ;
- analyser le potentiel des techniques de traitement locales et circulaires des flux concernés
- co-créer trois scénarios de gestion des biodéchets bruxellois en partenariat avec le service espace vert et les responsables de la commune de Bruxelles.

Chaque scénario a ensuite été évalué au regard de 5 lignes de force : structure spatiale, intensité des flux de déchets produits, qualité des flux valorisables produits, autonomie des acteurs vis-à-vis des outils, bilan financier global.

Les différentes phases de cette étude ont été nourries par les apports des partenaires du CEU (Latitude, Osmos, EEC). L'étude a été très bien accueillie par le collège communal et nous espérons maintenant pouvoir passer à la phase opérationnelle ! Qui sait, la Ville de Bruxelles sera peut-être dans quelques années la première commune bruxelloise à disposer d'un compost méso de biodéchets alimentaires et végétaux !

RECYSPOTS

Dates : du 04/01/2021 à octobre 2021
Partenaire : Osmos
Financement : Commune d'Anderlecht
Montant total : 8 000,00
Part CEU : 7 280,00

L'étude «Recyspots» - Etude de faisabilité méthodologique de points d'apport volontaires "Recyspots" à Anderlecht, a porté sur l'amélioration des points d'apports volontaires de la commune d'Anderlecht et avait pour but :

- d'améliorer le confort des usagers des points d'apport volontaire de la commune pour favoriser le recyclage.
- de diminuer les nuisances générées par les points d'apport volontaires pour augmenter l'acceptation de ces structures et éviter l'effet NIMBY

En s'appuyant sur des exemples de bonnes pratiques à l'étranger, sur des observations de terrain et sur les retours d'expérience des acteurs de la collecte des déchets des points d'apports volontaire d'Anderlecht, le CEU a proposé des recommandations sous la forme d'une proposition conceptuelle d'un Recyspot idéal sur le plan fonctionnel afin d'améliorer l'ergonomie, l'esthétique, la propreté des points d'apport volontaire et de diminuer les problèmes d'insécurité/incivilité qu'ils génèrent. L'ambition de ce projet était de convaincre les usagers de ces points d'apport volontaire de recourir davantage à ces structures, et de les amener à les utiliser correctement afin d'améliorer les performances de collecte de déchets de la commune d'Anderlecht.

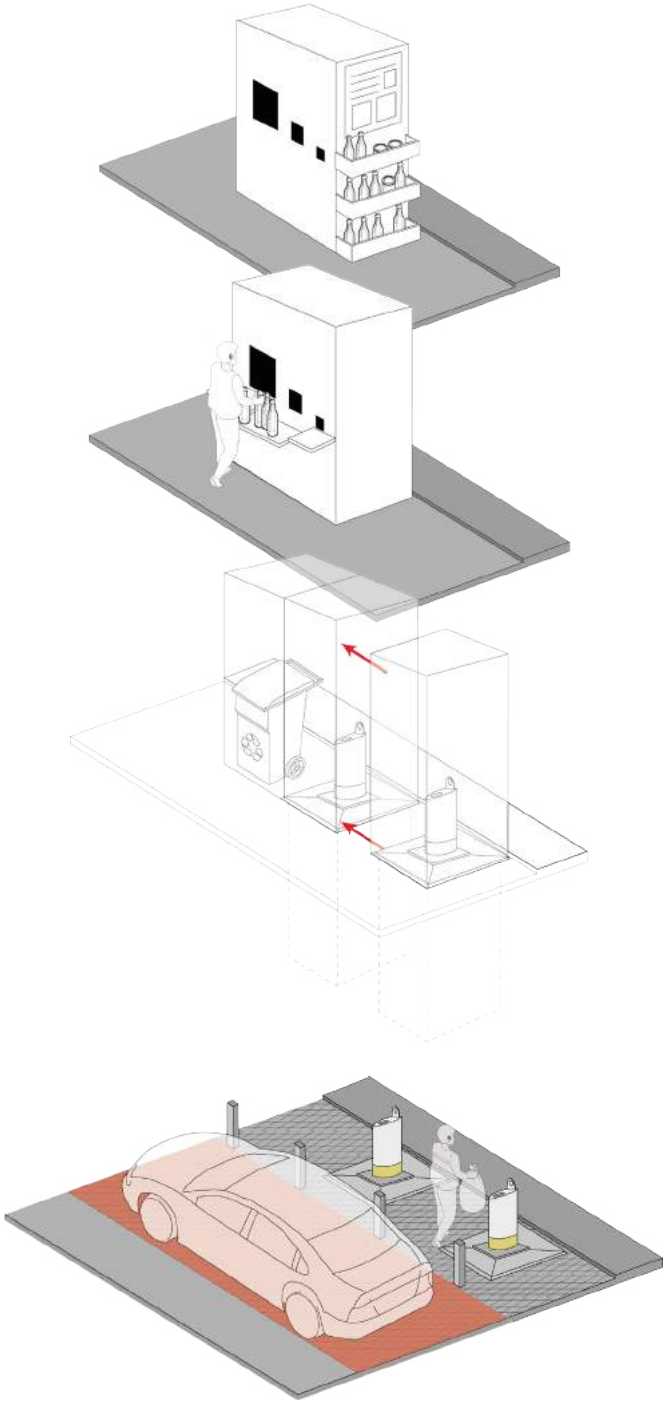

CERIA

Dates : du 17/02/2022 à juin 2022
Partenaire : Environnement Eco-Circulaire
Financement : COCOF
Montant total : 31 094,25
Part CEU : 2 268,75

Le campus du CERIA-Coovi regroupe dans la commune d'Anderlecht différentes institutions d'enseignement, de formation et de recherche. Il est fréquenté quotidiennement par plusieurs milliers de travailleur/euses et étudiant·es. De nombreuses formations dans le domaine agro-alimentaire y sont dispensées : restauration, boulangerie-pâtisserie, chocolaterie, boucherie etc. Un restaurant central offre pour le repas de midi une restauration chaude et froide.

L'ensemble de ces activités génèrent un flux de déchets alimentaires actuellement non quantifiés. La volonté de la COCOF et de son pendant néerlandophone, la VGC, est de réduire et valoriser l'ensemble des déchets issus des cuisines et des ateliers. Pour atteindre cet objectif et remplir les obligations qui seront inscrites dans la réglementation bruxelloise, il convenait d'avoir une idée précise des flux de déchets, de leur origine et destination. Cette étude menée par l'asbl Environnement Eco-Circulaire (EEC) a visé à quantifier les biodéchets alimentaires qui sont générés sur l'ensemble du campus CERIA-COOVI et à proposer des solutions pour réduire et gérer de manière optimisée les biodéchets produits.

Le CEU a apporté son expertise en élaborant un outil interactif de visualisation des données récoltées permettant de repérer avec précision les différents flux de biodéchets produits ainsi que la

manière dont les différents scénarios de gestion des déchets proposés par EEC peuvent impacter ces flux. Un bel exemple de recherche au service de l'action.

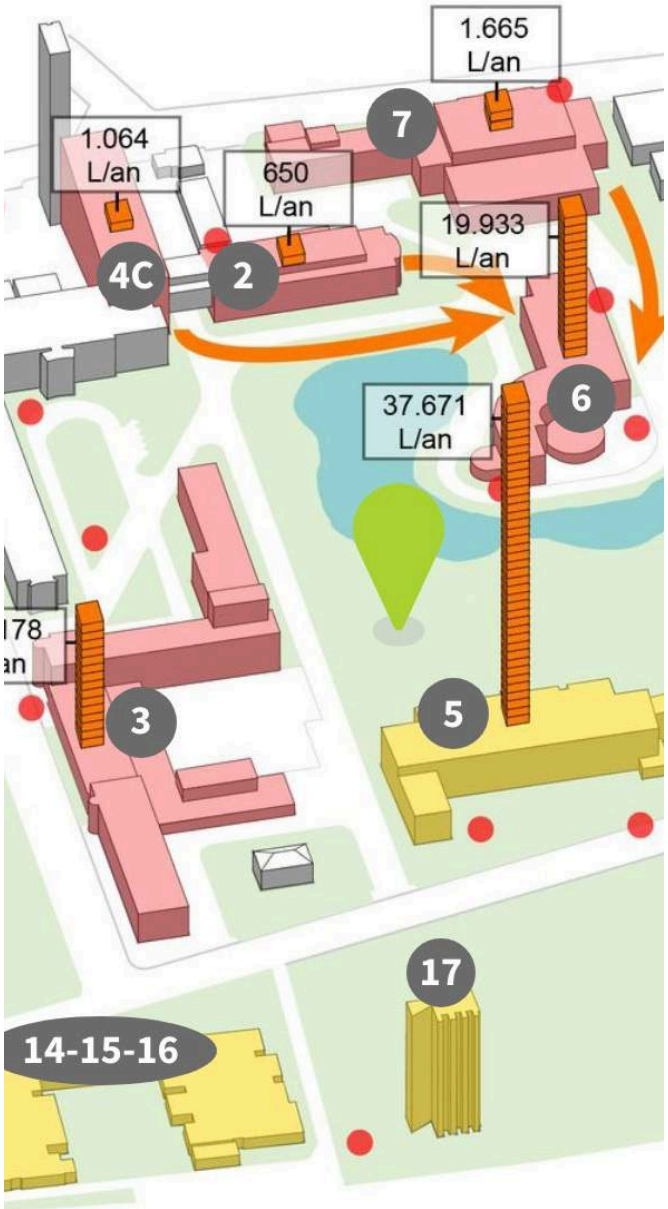

ESPACES VERTS CIRCULAIRES DE SCHAERBEEK

Dates : de mai 2021 à décembre 2022
Partenaire : Apis Bruoc Sella asbl
Financement : Commune de Schaerbeek
Montant total : 30 000,00
Part CEU : 7 900,00

Ce projet a pour objectif de quantifier et de caractériser le plus précisément possible les flux de déchets végétaux de deux espaces verts communaux schaerbeekois, mais aussi de faire avancer la réflexion sur une méthodologie de diagnostic qui pourrait ultérieurement être appliquée à d'autres espaces verts sur le territoire de Schaerbeek ou dans d'autres communes. Au niveau de la quantification des flux, le projet croise les données de terrain (approche bottom up réalisée par Apis) avec une approche top down proposée par le CEU, et cherche, au moyen de séminaires de travail mobilisant des acteurs compétents à affiner/préciser une méthodologie top down existante permettant d'approximer les flux sans mobiliser le suivi de comptage qui est opéré dans le cadre du projet. Une collaboration avec le projet Carbone (voir rapport d'activité précédent) est en cours, afin de mutualiser les expertises bruxelloises en la matière !

A la suite du travail d'inventaire réalisé en 2021 et au premier semestre 2022 mêlant approche bottom up et top down, différents points problématiques de la gestion seront identifiés par et avec les gestionnaires d'espaces verts de la Commune, au niveau de la parcelle concernée (les deux sites choisis), du secteur et de l'ensemble de la Commune. Plusieurs scénarios de gestion des déchets verts seront proposés, illustrés et quantifiés (économies d'énergie, quantité de matière réduite ou mieux valorisée,...) avant d'être soumis au regard critique des agent·es du secteur, chef·fes des secteurs, de la cheffe de service et des membres du service étude.

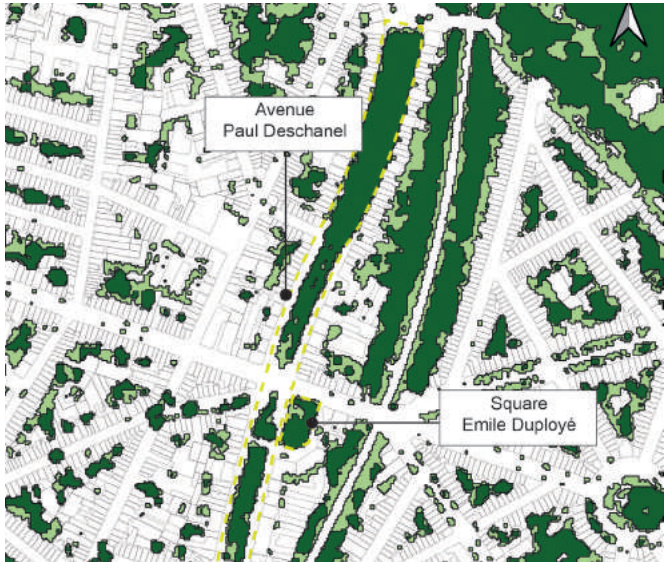

INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES BRUXELLOISES

Dates : 01/11/2020 - 31/07/2021
Partenaires : ULB-IGEAT et ULB-LoUIsE
Financement : Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale (COCOM)
Montant total : 49 602,00
Part CEU : 14 215,00

Ces dernières décennies, les inégalités environnementales constituent un sujet d'étude qui fait l'objet d'une attention accrue de la part de la communauté scientifique et des pouvoirs publics.
Le présent Gouvernement Bruxellois détient les compétences Santé et Environnement sous la même coupole ce qui constitue une opportunité politique unique de déployer une stratégie d'identification, d'analyse et de proposition relative aux inégalités environnementales, appuyée par des données récentes spatialisées disponibles à des échelles exploitables pour la région bruxelloise. La mission proposée à la COCOM consistait à mobiliser les nombreuses couches cartographiques disponibles portant sur les données sociales et environnementales de Bruxelles et d'en fournir une lecture hybride et critique pouvant servir à une politique social-écologique innovante. Pour cela, nous avons :

- défini les concepts et le cadre institutionnel (types d'inégalités/injustices environnementales/écologiques, types de justices mobilisés etc.) ;
- fait l'état de l'art des savoirs stabilisés sur le sujet et décrit les processus sociohistoriques ayant construit ces inégalités. ;
- décrit les champs d'actions politiques possibles pour Bruxelles.

Le rapport remis à la COCOM a fait l'objet d'un vif intérêt de nombreux acteurs et a donné naissance à ce qu'on peut appeler un nouvel axe de travail fort du CEU. Plusieurs conférences ont été données sur le sujet et deux articles sont en cours de finalisation (Brussels Studies et Etopia).

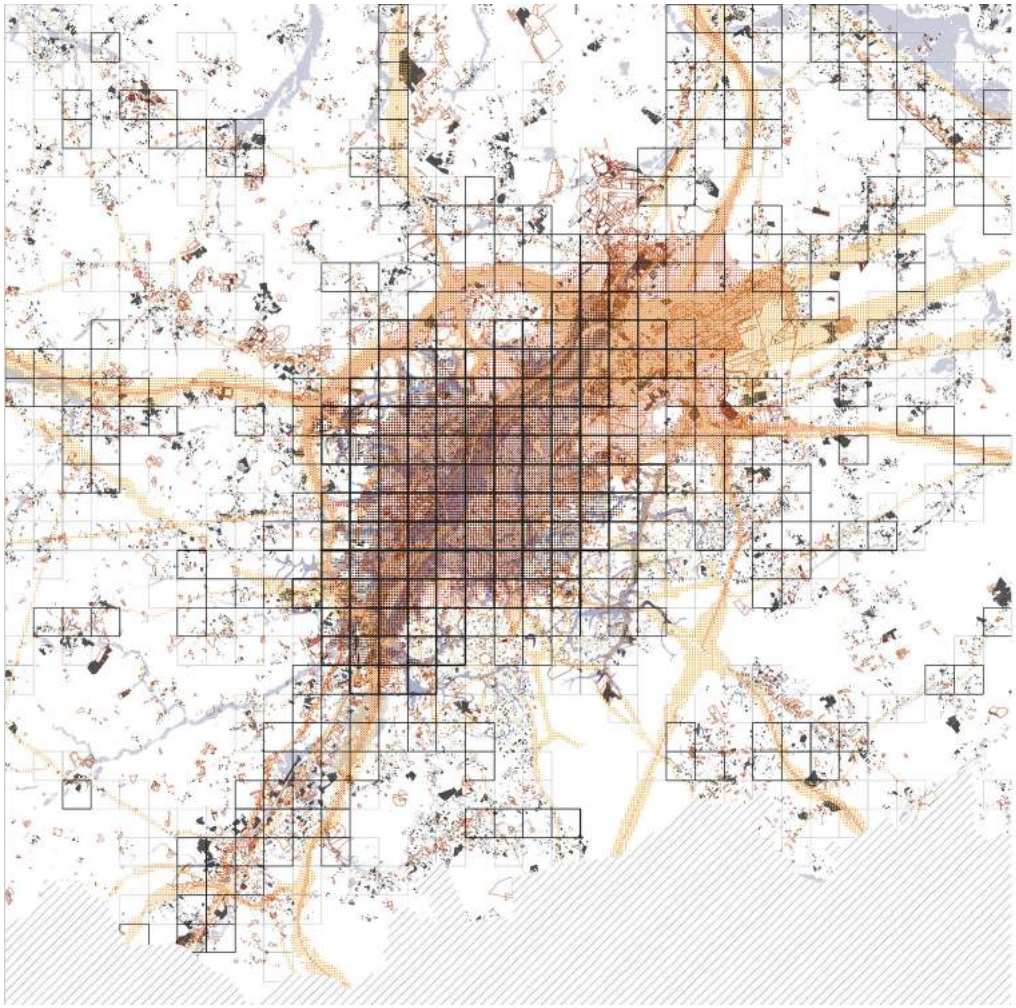

PLAN D'ACTION CLIMAT DE FOREST

Dates : de septembre 2021 à décembre 2022
Partenaire : Climact
Financement : Commune de Forest
Montant total période concernée : 65 007,25
Part CEU : 35 604,25

Le CEU en collaboration avec Climact a été mandaté pour élaborer un Plan Action Climat (PAC) pour la commune de Forest. Un PAC est un plan dynamique et opérationnel dans de nombreux domaines (énergie, alimentation, bâtiments, etc.), ayant pour but la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie, et ce, en mobilisant tous les publics forestois dans leur diversité.

Au cours d'une première phase, deux diagnostics ont été effectués : l'un réalisé par Climact consistant en un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et le second réalisé par le CEU portant sur les risques et vulnérabilités de Forest face au changement climatique. La deuxième phase a permis l'émergence d'idées d'actions pour réduire les GES, adapter le territoire forestois au changement climatique et lutter contre les inégalités environnementales déjà existantes et qui risquent de s'accentuer. Cinq ateliers participatifs ont été organisés (quatre avec les différents services communaux forestois et un avec les citoyen·nes) afin d'une part d'enrichir les diagnostics établis lors de la phase précédente par les connaissances de terrain et d'autre part de faire émerger des propositions d'actions de mitigation et d'adaptation cohérentes avec la lutte contre les inégalités environnementales.

La troisième phase de ce projet consistera en la rédaction de fiches actions issues des idées ayant émergé dans la phase 2, permettant la mise en œuvre concrète d'une liste d'actions précises et impactantes dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

L'intégration des inégalités environnementales dans un PAC communal est une première à Bruxelles : cette dynamique sera documentée dans un article Etopia qui sortira fin 2022 !

ARTICLES SCIENTIFIQUES

De Muynck, S., Nalpas, D.2021. « The renewal of politics through co-creation: the analysis of the case of rainwater and biowaste in Brussels ». IJAR – International Journal of Action Research, 1-2021, pp. 18-40. https://doi.org/10.3224/ijar.v17i1.02

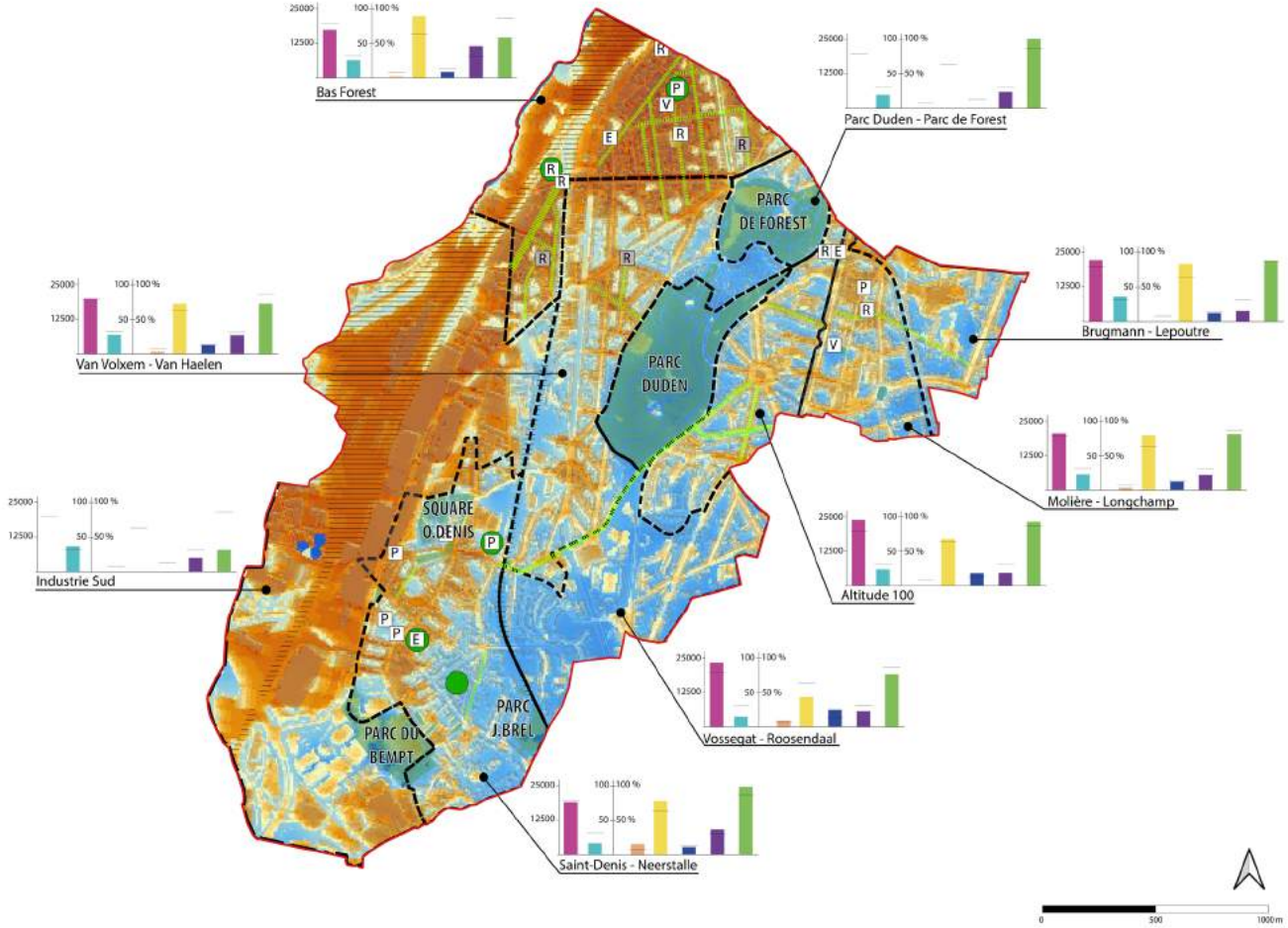

3. ÉDUCATION POPULAIRE

avril 2021 - mars 2022

FLEURS DE TROTTOIRS

Dates : de 2017 à 2022
Partenaire : Natagora
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total annuel : 19 397,00

Le projet Fleurs de Trottoirs a commencé en 2018 (sous le nom de "Belles de ma Rue").

Fleurs de Trottoirs consiste en l'organisation de balades botaniques urbaines de reconnaissance de plantes sauvages qui poussent spontanément dans les 19 communes de Bruxelles. Souvent qualifiées de "mauvaises herbes", elles offrent pourtant des services biologiques, médicinaux, alimentaires et/ou tinctoriaux, etc. Sensibiliser le public à leur importance et à leur diversité permet également de changer notre rapport à l'environnement et à la ville, limiter l'usage des pesticides et favoriser la spontanéité du sauvage. Au plan quantitatif, en synthèse, on peut souligner que 26 balades en groupe ont été organisées lors de 19 évènements qui ont eu lieu dans 19 communes différentes. Ces balades ont été animées par 8 guides différents.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/blog/fleursdetrottoirs

VOYAGE EN MICRO-ÉCOLOGIE URBAINE

Dates : de mai 2019 à décembre 2022
Financement : CQD Magritte
Montant total : 14 500,00

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons réalisé cinq balades botaniques à destination du grand public en 2021 et quatre à destination des écoles. L'objectif est le même que pour le projet "Fleurs de Trottoirs", si ce n'est que les balades se déroulent dans le cadre du périmètre du Quartier Durable. Ces balades continuent en 2022.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/blog/balades-bota-magritte

RÉDACTION DE FICHES TECHNICO-SCIENTIFIQUES ET REVUES DE LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Dates : depuis octobre 2021
Partenaire : Ebxl, le réseau des études bruxelloises de l'Université libre de Bruxelles
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 26 722,50

Désormais habituée à traiter de nombreux enjeux d'écologie, l'équipe du Centre d'écologie urbaine étudie de près les écosystèmes sociotechniques, naturels et urbains bruxellois et traite tout à la fois les questions de fond (aspects naturalistes, techniques) et de forme (vulgarisation scientifique). Depuis fin 2021, le Centre d'écologie urbaine rédige en partenariat avec EBxl - le réseau des études bruxelloises de l'ULB diverses fiches pour Bruxelles Environnement portant notamment sur les apports de la nature à la santé des Bruxellois.e.s ainsi que sur leurs représentations sociales vis-à-vis de leur environnement naturel et des espaces verts bruxellois. Les fiches seront bientôt disponibles sur le site de Bruxelles Environnement.

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS ORALES

11/03/2021 : « Les enjeux politiques d'une recherche-action participative ». Webinaire. Séance 1. Le déchet organique. ULB (Metrolab). Simon De Muynck

07/04/2021 : « Sciences participatives et transition de système : le cas de Phosphore ». 8ème Congrès de l'Association Belge Francophone de Sciences Politiques (ABSP) - ST 29 | Les « nouveaux » espaces d'imbrication entre recherche et action publique : entre innovation et recyclage. Association Belge Francophone de Sciences Politiques (ABSP). Simon De Muynck

21/05/2021 : « Vers une vision systémique des déchets organiques bruxellois ». Cycle de formation Economie circulaire et Territoires Systèmes agro-alimentaires circulaires. Chaire Économie circulaire et Métabolisme urbain. Université Gustave Eiffel. Simon De Muynck

06/07/2021 : « Les tensions politiques issues de la recherche-action participative: retour sur le projet Phosphore ». Cycle de séminaires MOSAIC – Métabolismes des systèmes agricoles et alimentaires dans le continuum ville-hinterland. INRAE - Institut national de la recherche agronomique. Simon De Muynck

28/09/2021 : « Les inégalités environnementales bruxelloises : revue critique et leviers politiques ». 28 septembre 2021. Séminaire interne pour la Cellule économie circulaire, déchets, propreté du cabinet Alain Maron. Simon De Muynck (avec Benjamin Wayens).

19/10/2021: Symposium «Urbaine Gezondheid Brussel | Santé Urbaine Bruxelles », VUB, University of Antwerp, KU Leuven, Sciensano, INB, UCL, UHasselt. Campus VUB. Simon De Muynck (discutant)

26/11/2021 : « Les inégalités environnementales bruxelloises ». Séminaires 2021-2022 : « Solution : Ville-Nature » : Ville dense. Apis Bruoc Sella. Plan Régional Nature. Bruxelles Environnement. Simon De Muynck

06/12/2021: « Opération Phosphore : synthèse 2017-2021 ». Introduction to Agroecology (BING-F-305). Université Libre de Bruxelles. Professeur invité. Simon De Muynck

25/01/2022 : « Les inégalités environnementales bruxelloises : enjeux épistémologiques et politiques ». Cycle Bruxelles et ses imaginaires. 25 janvier 2022. Brussels Academy. Simon De Muynck
10/02/2022 : « L'arbre en ville et l'écologie urbaine bruxelloise ». BRAL Café. Les arbres dans la ville. BRAL. Simon De Muynck

24/02/2022 : « Quelques projets de recherche-action en écologie urbaine bruxelloise ».. Séminaire pour le cabinet de Mme Zakia Khattabi. Simon De Muynck (expert externe)

12/03/2022 « Vers un territoire résilient » - Journées de la Résilience. Bruxelles Environnement, Bruxelles. Pierre Lacroix (intervenant panéliste).

13/03/2022 « Présentation d'initiatives du Centre d'écologie urbaine » - Journées de la Résilience. Bruxelles Environnement, Bruxelles. Nina Vankerckhove.

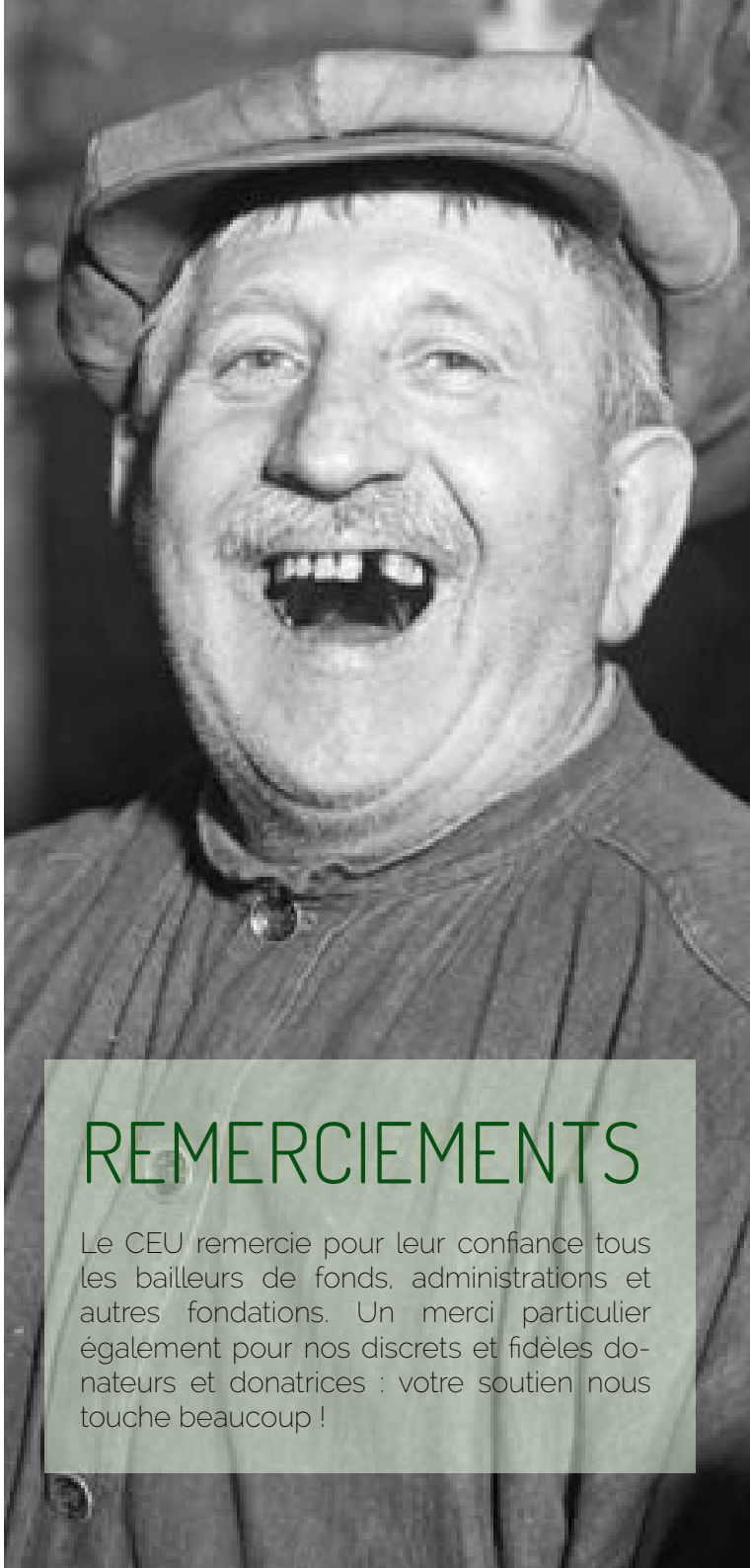

REMERCIEMENTS

Le CEU remercie pour leur confiance tous les bailleurs de fonds, administrations et autres fondations. Un merci particulier également pour nos discrets et fidèles donateurs et donatrices : votre soutien nous touche beaucoup !

COMPTES

2021-2022

(clôture au 22 mars 2022)

Bureau Darville SRL

Comptes Annuels

au

22 Mars 2022

établis en Euros

Centre d'Ecologie Urbaine ASBL

Chaussée de Saint-Job, 282

1180 Bruxelles

Bureau Darville Srl
IPCF 70360968
avenue Louise, 66 bte 9
1050 Bruxelles

Accon - 19/09/2022 BAL2021_1

ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	9.500,65
Immobilisations corporelles		22/27	4.597,89
Mobilier et matériel roulant		24	4.597,89
240050	Matériel informatique		4.393,09
240059	Amortissements et réductions de valeur sur matériel informatique		-1.274,56
243000	Autre matériel roulant		2.040,74
243009	Amortissements et réd. de valeur sur autre matériel roulant		-561,38
Immobilisations financières		28	4.902,76
285001	Avance salaires		1.902,76
285002	Avance précompte		3.000,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	105.605,10
Créances à un an au plus		40/41	10.874,42
Créances commerciales		40	10.022,42
400000	Clients		8.984,25
406000	Acomptes versés		1.038,17
Autres créances		41	852,00
411100	TVA à régulariser		252,00
418000	Cautionnements versés en numéraire (autres créances)		600,00
Valeurs disponibles		54/58	94.730,68
550002	ING 363-1022344-04		94.445,04
570000	Caisses		194,64
579000	Chèques repas		91,00
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	115.105,75

Accon - 19/09/2022 BAL2021_1

PASSIF			
FONDS SOCIAL		10/15	45.254,20
Fonds affectés et autres réserves		13	22.500,00
131000	Fonds affectés pour passif social		22.500,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	22.754,20
140000	Patrimoine		22.754,20
DETTES		17/49	69.851,55
Dettes à un an au plus		42/48	36.351,55
Dettes commerciales		44	31.174,08
Fournisseurs		440/4	31.174,08
440000	Fournisseurs		11.541,83
440100	Clients avec solde créditeur		19.632,25
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.177,47
Impôts		450/3	1.514,31
451000	TVA à payer (solde c/c TVA)		1.514,31
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.663,16
454000	Office national de la Sécurité Sociale		3.663,16
Comptes de régularisation		492/3	33.500,00
493000	Produits à reporter		33.500,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	115.105,75

Accon - 19/09/2022 BAL2021_1

COMPTE DE RESULTATS			
Produits et charges d'exploitation			
Marge brute ((70/74 + 76A) - 60/61)		9900	226.279,00
Chiffre d'affaires		70	156.891,87
700200	Projet IXL		4.992,45
700300	Recettes diverses		79.906,57
700350	Projet GOOD SOIL		28.550,00
700400	Ventes 21%		27.412,07
700450	Projet Fleur de trottoirs (BDRM)		16.030,78
Cotisations, dons, legs et subsides		73	160.345,07
737001	Subside ARBRE		58.432,00
737003	Subside Pépinière		20.000,00
737008	Subside Mag 16-5		7.200,00
737009	Subside Flux.us		10.000,00
737012	Subside INEG		4.960,27
737500	Subsides à répartir		59.752,80
Autres produits d'exploitation		74	19.964,06
743000	Récupération des frais de personnel		72,90
743450	Réduction précompte professionnel		392,37
749000	Produits d'exploitation divers		19.498,79
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	-110.922,00
Services et biens divers		61	-110.922,00
610110	Loyers non permanents de bâtiment		3.039,41
610840	Entretien et réparations matériel roulant (autres véhicules)		39,62
611800	Autres frais de transport & de véhicules		1.013,00
611802	Autres frais de transport & de véhicules ARBRES		68,00
611805	Location de véhicule		439,66
611806	Location de véhicule ARBRE		74,97
611807	Location de véhicule PEPCIT		74,96
612100	Télécommunications & NTIC		259,95
612200	Imprimés & fournitures de bureau		492,58
612203	Imprimés & fournitures de bureau PEPCIT		377,82
612400	Petit matériel & accessoires de bureau		3.396,85
612401	Petit matériel & accessoires de bureau PEPCIT		1.377,35
612404	Petit matériel & accessoires de bureau ARBRES		247,29
612405	Petit matériel & accessoires de bureau MAG		2.302,49
612500	Secrétariat social		4.880,36
613000	Impressions de promotion & publicité		41,03
613400	Catering, cantine & restaurants		681,08
613402	Catering, cantine & restaurants Pepcit		191,69
613404	Catering, cantine & restaurants ARBRES		461,44
615700	Honoraires avocats		1.936,00
616000	Frais matériels artistiques & techniques		102,11
616201	Téléphone		536,76
619300	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles		11.127,00
619307	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles FLUXUS		8.221,00
619309	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles GOOD SOIL		13.676,86
619310	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles INEG		35.387,24
619312	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles ARBRE		65,00
619313	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles FDT		7.090,00
619500	Rétributions de tiers & prestations admin. & ges.		13.320,48
Rémunérations, charges sociales et pensions		62	-205.139,68
620000	Rémunérations et avantages sociaux directs (rémun.,charges soc. et pensions)		171.708,32
621000	Cotisations patronales d'assurances sociales - personnel temps plein		25.607,09
621700	Assurances - personnel temps plein		1.067,77
623100	Services médicaux externes		789,39
623300	Chèques-repas		3.229,66
623350	Chèques-repas D		1.652,00
623800	Intervention voyage maison/travail		1.085,45

Accon - 19/09/2022 BAL2021_1

Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	-1.607,38
630200	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		1.199,23
630243	Dotations aux amortissements sur utilitaires et autres véhicules		408,15
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	19.531,94
Produits financiers		75/76B	1,30
Produits financiers récurrents		75	1,30
755000	Différence de paiement		1,30
Charges financières		65/66B	-324,75
Charges financières récurrentes		65	-324,75
655000	Différence de paiement		8,41
657000	Frais bancaires sans TVA		316,34
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	19.208,49
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	19.208,49
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	19.208,49

Accon - 19/09/2022 BAL2021_1

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	22.754,20
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	19.208,49
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		14P	3.545,71
790000	Bénéfice reporté de l'exercice précédent		3.545,71
Bénéfice (Perte) à reporter		(14)	22.754,20
693000	Bénéfice à reporter		-22.754,20

Centre d'écologie urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
BE0842.306.626

COMPTES ANNUELS AU
22 mars 2022

CENTRE D'ECOLOGIE URBAINE ASBL
1484
EUR
N° d'entr. BE 0842.306.626

Tableaux d'amortissement 23-03-2021 - 22-03-2022

Page 1/1
ExpertIM V: 22.03.31.02
Date liste 14-06-2022
Date impression 14/06/2022 12:16:26

Numéro	Code alpha / Date de fin	Durée / Document	Méthode / Fournisseur	HS	Date	Date 1er amortisse	Valeur d'achat	Total à amortir	Valeur comptable N-1	A amortir	Valeur comptable N	Total amorti
1	MATER	MATERIEL ROULANT										
1	243000 29/10/2025	5 Années F 59 Vélo TRK L300	Linéaire 75 LE MONDU DU VELO		30/10/2020	30/10/2020	1.030,89	1.030,89	944,98	206,18	738,80	292,09
2	243000 26/11/2025	5 Années F 68 Fahrrad Manufaktur T100	Linéaire 76 LA MAISON DU VELO		27/11/2020	27/11/2020	1.009,85	1.009,85	942,53	201,97	740,56	269,29
						Total 1 :	2.040,74	2.040,74	1.887,51	408,15	1.479,36	561,38
2	INFOR	MATERIEL INFORMATIQUE										
3	240050 04/02/2024	3 Années F 97 Dell E7480	Linéaire 83 DELIO NETGATES		05/02/2021	05/02/2021	1.356,00	1.356,00	1.280,67	452,00	828,67	527,33
4	240050 22/03/2024	3 Années F 11 PC Portable Dell Inspiron 15 5593 15,6"	Linéaire 79 FNAC		23/03/2021	23/03/2021	899,58	899,58	0,00	299,86	599,72	299,86
6	240050 30/07/2024	3 Années F 49 PC Portable Dell 15.6"	Linéaire 79 FNAC		31/07/2021	31/07/2021	1.399,58	1.399,58	0,00	300,37	1.099,21	300,37
7	240050 30/07/2024	3 Années F 75 Imprimante Jet d'encre Epson Ecotank ET-2750	Linéaire 79 FNAC		31/07/2021	31/07/2021	349,00	349,00	0,00	74,90	274,10	74,90
8	240050 31/08/2024	3 Années F 7 Matériel informatique	Linéaire 92 TIENDA SIGLO XXI.ES		01/09/2021	01/09/2021	388,93	388,93	0,00	72,10	316,83	72,10
						Total 2 :	4.393,09	4.393,09	1.280,67	1.199,23	3.118,53	1.274,56
						Total général :	**6.433,83**	**6.433,83**	**3.168,18**	**1.607,38**	**4.597,89**	**1.835,94**

Tableau des Investissements et des Amortissements

Supertramp
CRISIS? WHAT CRISIS?
394 560-2

URBAN
ECOLOGY
CENTRE

Centre d'Écologie Urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
postman@urban-ecology.be
urban-ecology.be